

03 MARS 2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VAISON VENTOUX

Affaire suivie par :

Bérangère JULIEN

b.julien@ccdsp.fr

N/Réf: AG/IG/BJ /2020-40

Objet : révision du SCOT – saisine pour avis

Monsieur le Président

Communauté de communes Vaison-Ventoux

375 avenue Gabriel Péri

CS50090

84110 VAISON-LA-ROMAINE

Pierrelatte, le 25 février 2020

Monsieur le Président,

J'accuse réception le 27 janvier dernier du projet arrêté de révision du SCOT Pays de Voconces que vous m'avez fait parvenir pour avis.

Je vous informe que je n'ai aucune observation particulière à faire valoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Alain GALLU

Maire de Pierrelatte

Président de la Communauté

De Communes Drôme Sud Provence

Téléphone : 04 75 96 63 02

Télécopie : 04 75 96 77 73

Info déchets : 04 75 96 06 12

secretariat@ccdsp.fr

3 Rue Jean Charcot

26700 Pierrelatte